

# Sommaire

Propos introductif Catherine Tirvaudey	9
<b>I. Pourquoi choisir les MARD ?</b>	<b>23</b>
Du juge décideur au juge conciliateur au juge médiateur : partage d'expérience Béatrice Blohorn-Brenneur	25
Pour le juge, pourquoi recourir à un mode alternatif de règlement des différends ? Muriel Barrelet	31
Le juge, les MARD et l'accès à la justice Catherine Tirvaudey	41
Le juge, la prévention et le règlement des différends (PRD), et l'accès à une justice de qualité au Québec Louis Marquis	59

<b>II. Le juge acteur de MARD aspects techniques</b>	<b>67</b>
Le juge prescripteur de modes alternatifs de règlement des différends Bernard Bangratz	69
L'implication du juge dans le développement du règlement amiable des différends Adeline Audrerie	77
L'absence d'accord en médiation, conséquences procédurales et rôle du juge en cas de rupture de la médiation en Suisse Isabelle Bieri	87
L'accord de médiation en Belgique. Régime juridique et considérations pratiques Catherine Delforge et Alice Dejollier	105
L'homologation de l'accord amiable Didier Cholet	125
Le contentieux des clauses de règlement amiable Nicolas Gerbay	139
<b>III. La transformation du rôle du juge par les MARD</b>	<b>147</b>
Les juges et les MARD et les PRD : la transformation de la fonction de juger Georges-Auguste Legault	149
Justice douce et justice prédictive : les algorithmes au service de l'amiable ? Boris Barraud	165
Quelle formation pour quels juges, demain ? Propos conclusifs Philippe Bertrand	179